



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil municipal du 28 septembre : ce qu'il fallait retenir

Accès aux soins, petite enfance, engagement des jeunes et culture de paix : le Conseil municipal du 28 septembre sera appelé à se prononcer sur plusieurs délibérations qui traduisent les priorités de la Ville de Nîmes et son action au service des habitants.

Nîmes s'engage pour une culture de paix

La Ville de Nîmes proposera son adhésion à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP-Maires pour la Paix France), branche française du réseau international Maires pour la Paix, présidé par les villes d'Hiroshima et de Nagasaki.

Cette adhésion permettra à Nîmes de rejoindre un réseau de collectivités engagées en faveur d'une culture de paix, autour notamment de l'éducation, des droits humains, de l'égalité, de la solidarité, de la participation citoyenne et de la prévention des conflits. L'association accompagne également les collectivités dans la mise en œuvre d'actions locales en faveur d'une culture de paix et œuvre pour l'élimination des armes nucléaires.

Accès aux soins : Nîmes prépare la création d'un centre de santé de proximité

Face aux difficultés croissantes d'accès aux soins, la Ville souhaite renforcer l'offre de médecine générale de proximité et réduire les inégalités territoriales de santé.

Le Conseil municipal sera ainsi appelé à autoriser la Ville à solliciter son adhésion au groupement d'intérêt public « Ma Santé, Ma Région », porté par la Région Occitanie, afin de préparer la création d'un centre de santé polyvalent, communautaire et universitaire à Nîmes.

La situation locale témoigne de l'urgence de renforcer l'offre de soins : le nombre de médecins généralistes recensés à Nîmes est passé de 173 en 2025 à 162 en 2026, tandis que le nombre de personnes sans médecin traitant a progressé de 17 554 à 25 487 sur la même période. Le futur centre viendrait compléter le maillage existant, notamment dans les quartiers où l'offre de soins et l'exercice coordonné restent insuffisants.

Ouvert à tous, sans dépassement d'honoraires et avec pratique du tiers payant, il associerait soins, prévention, dépistage et éducation à la santé. Son caractère

universitaire permettrait également d'accueillir des internes en médecine générale et de développer des actions avec l'Université et le CHU de Nîmes.

La nouvelle crèche du Mas de Mingue devient la crèche Miriam Makeba

L'établissement d'accueil du jeune enfant auparavant dénommé « Les Grillons » change de nom à l'occasion de son installation dans de nouveaux locaux au 1412 route de Courbessac.

Ouverte depuis le 4 mai 2026, cette nouvelle structure marque une nouvelle étape dans le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance dans le secteur Est de Nîmes. Plus grande et implantée en entrée de quartier, elle offre de nouvelles conditions d'accueil aux enfants et aux familles.

Pour accompagner cette évolution, le Conseil Municipal lui donne le nom de Miriam Makeba, artiste sud-africaine internationalement reconnue pour son engagement en faveur des droits humains et de la lutte contre l'apartheid. Cette nouvelle dénomination est issue d'une consultation des familles, qui ont choisi le nom à l'issue d'un vote.

La crèche Miriam Makeba portera officiellement ce nom à compter du 1er octobre.

20 jeunes volontaires accueillis en service civique par la Ville

La Ville de Nîmes souhaite renforcer son engagement en faveur de la jeunesse en accueillant 20 volontaires en service civique au sein de ses services municipaux.

Ces jeunes, âgés de 16 à 25 ans, pourront participer pendant 6 à 12 mois à des missions d'intérêt général, au contact des habitants et au service de projets municipaux. Ces missions permettront notamment de renforcer la participation citoyenne des jeunes, de favoriser leur autonomie et leur insertion et de développer des actions dans des domaines tels que la solidarité, l'éducation, la culture, le sport, l'environnement ou encore la citoyenneté.

Au-delà du soutien apporté aux actions municipales, ce dispositif constitue pour les jeunes une possibilité d'acquérir de l'expérience, de développer leurs compétences et de construire leur projet personnel et professionnel.

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48
Isabelle.lecaux@ville-nimes.fr